

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	11 (1938)
Heft:	7
Artikel:	Description des immeubles propriétés des Sociétés immobilières rue Liotard-Parc à la rue Faller
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-120748

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DESCRIPTION

des immeubles propriété des Sociétés immobilières RUE LIOTARD-PARC :
A. B. C. D. E.,
à la rue Faller, 3-5-7-9 et 11

P. PERRIN ET F. PORTIER, ARCHITECTES A GENÈVE

Ce groupe d'immeubles a été conçu dans un esprit nouveau. L'orientation est-ouest est particulièrement favorable, les façades principales exposées au levant et au couchant, recevant une égale quantité de soleil.

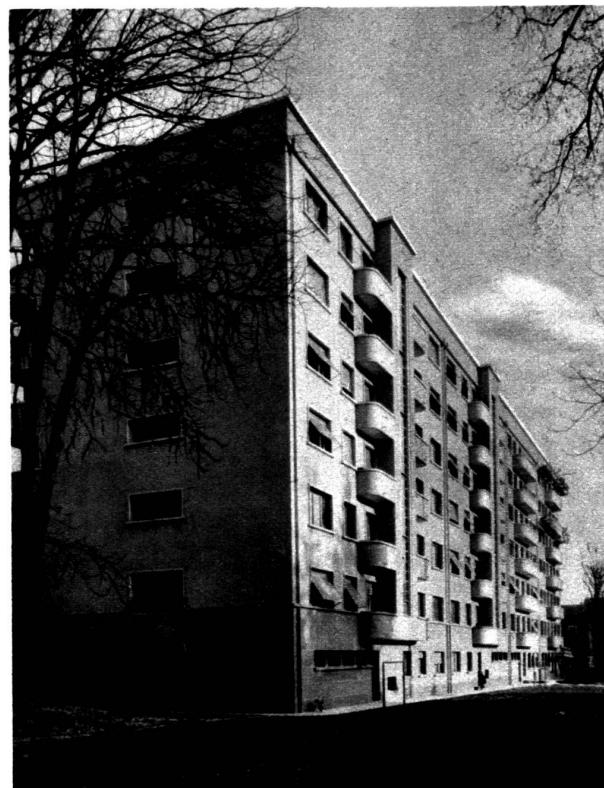
Ces bâtiments présentent la particularité d'avoir été réalisés suivant un gabarit différent de celui généralement admis.

Les rez-de-chaussée comprennent les caves, les buanderies, les étendages et les loges de concierge. Les sous-sols en général, n'ont été excavés que pour les locaux réservés aux installations du chauffage central, du service d'eau chaude, des dévaloirs à ordures et des compresseurs du froid central.

Les cinq bâtiments ont six étages sur rez-de-chaussée, sans aucun retrait, c'est-à-dire que les appartements du sixième étage ont exactement les mêmes dimensions que les appartements des étages inférieurs. La place dont on a disposé au rez-de-chaussée a permis de faire des caves suffisamment grandes pour supprimer les greniers.

La grande surface de terrain disponible a permis d'aménager des abords particulièrement agréables pour les locataires, puisque non seulement ceux-ci n'ont plus de vis-à-vis immédiats, mais qu'ils disposent en outre de grandes pelouses réservées aux enfants.

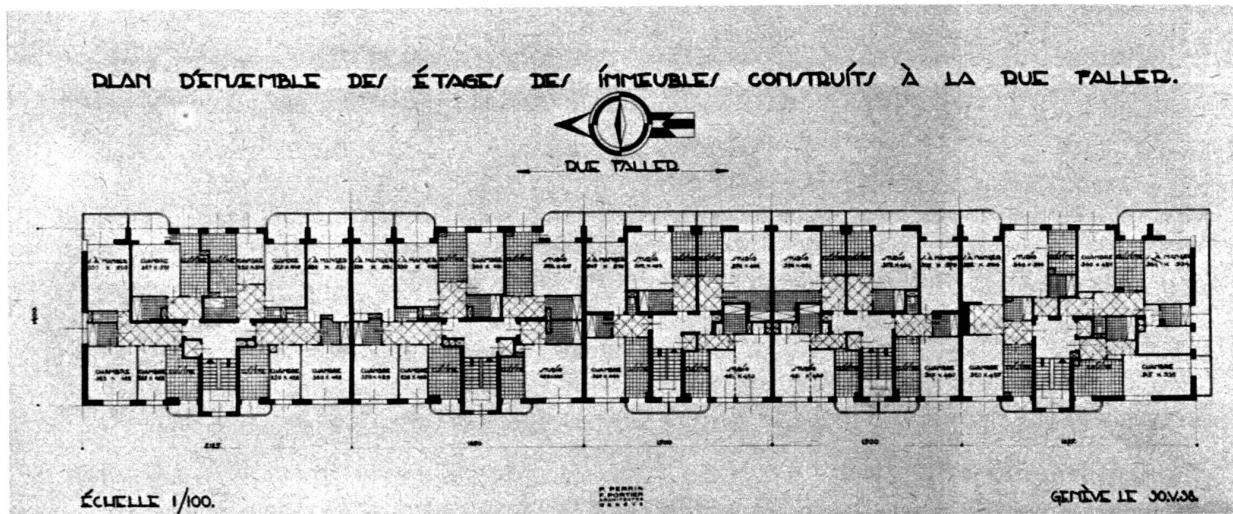
L'air et la lumière pénètrent à profusion dans les logements par de grandes baies et pour chaque apparte-



Vue des façades sur le chemin Liotard.

P. Perrin et F. Portier, architectes.

Plan d'ensemble des étages.



Renseignements techniques • nouvelles et communiqués divers • annonces et réclames commerciales

ment il a été prévu une large galerie couverte sur laquelle il est possible d'installer une grande table pour prendre les repas.

Le confort intérieur n'a pas été négligé ; les pièces sont relativement grandes et les cuisines, aussi bien que les salles de bains, ont été particulièrement bien aménagées. Chaque cuisine est pourvue d'une armoire réfrigérante encastrée dans un meuble de cuisine spécialement étudié pour faciliter la maîtresse de maison dans sa tâche journalière. Plusieurs de ces immeubles ont été équipés de cuisinières électriques. Les salles de bains comprennent baignoire murée, lavabo avec mélangeur et bidet.

Dans chaque bâtiment il a été prévu un dévaloir pour les ordures ménagères, avec, à chaque étage, une porte brevetée éliminant tous les risques de mauvaises odeurs. Le service d'eau chaude est alimenté pour chaque bâtiment par un grand bouilleur chauffé électriquement. Le chauffage central général se fait au charbon. Les chambres à lessive sont pourvues d'une machine à laver automatique électrique. Pour tous les immeubles on a logé l'ascenseur dans une gaine. Un câble « Kapa » antiparasites a été installé sur le toit de chaque immeuble, pour permettre aux locataires d'avoir des auditions de T. S. F. aussi parfaites que possible.

Soucieux de la tranquillité de chacun, les architectes ont eu soin d'isoler tous les appartements. Il a été prévu sous tous les galandages un produit isolant et à l'intérieur des doubles galandages du liège aggloméré au brai. Tous les planchers également ont été isolés au moyen d'un feutre bitumé placé entre les lambourdes et le parquet. La toiture sur terrasse est revêtue de liège et de feutre bitumé.

Si les constructeurs se sont préoccupés du confort et de l'hygiène, l'aspect n'a pas été négligé. Le soubassement des cinq immeubles, jusqu'au premier étage, est recouvert de placage de pierre artificielle boucharde. Les façades sont en enduit naturel de « Thoïrysite » racléé. Les piliers et les meneaux ont été construits en briques « Klinker ».

Les spacieux halls d'entrée sont entièrement revêtus de boiseries en noyer. Les boîtes aux lettres et les armoires des pots à lait ont été groupés en un véritable meuble encastré dans la boiserie. Quant aux portes d'entrée, elles sont revêtues de laiton et de bronze.

Pour les menuiseries intérieures, les architectes ont renoncé à l'usage de monter des portes simplement sur des aisseliers elles sont toutes sur cadres et faux cadres ; les embrasures des fenêtres sont boisées. Les portes palières sont exécutées en chêne avec panneau de noyer ; une de celles-ci, exposée à la « Maison genevoise », a été particulièrement remarquée.

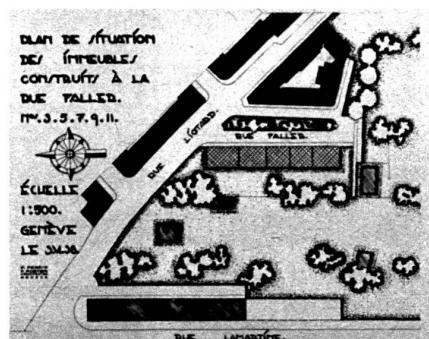
Les immeubles du quai des Arenières N°s 8 et 10, propriété des Sociétés immobilières « Les Eaux-Claire » et « Les Ondes », construits par les mêmes architectes, ont été réalisés dans le même esprit.

Les architectes se sont efforcés de réaliser une construction esthétique et confortable, répondant au goût actuel et conçu pour l'agrément des locataires ; ceci en mettant en œuvre les matériaux les plus modernes et en appliquant les derniers progrès de la technique du bâtiment.



Vue du quai des Arenières.

Plan de situation,
rue Faller.



Plan de situation,
Arenières.

